

Les organisations syndicales sont de plus en plus incorporées dans des processus qui les orientent à dessein vers une gestion bureaucratisée des relations sociales et un accompagnement des réformes, tout en éloignant des formes conflictuelles de l'action revendicative. Au fond, l'objectif de l'institutionnalisation poursuivi par le champ politique a constamment consisté à substituer à une logique de contestation une logique d'intégration.

A l'heure où la majorité présidentielle, bouleverse le code du travail et la loi de la fonction publique, en mettant en scène les apparences d'une concertation, la CGT et son UFICT ne sont pas dupes de cette institutionnalisation. Dialogue social et concertation sont des nouvelles expressions depuis les années 1980 : de la régulation conflictuelle, on nous amène vers une régulation pacifiée.

La CGT et son UFICT sont à l'initiative et portent un projet de société contre les lois régressives à partir du 5 décembre : Partout en France, les luttes en cours contestent les choix politiques du gouvernement, des directions d'entreprises et du patronat. Augmentations salariales, amélioration des conditions de travail, diminution du temps de travail, maintien et développement de l'emploi, défense des services publics, égalité femmes/hommes, reconquête de l'industrie et de notre protection sociale constituent les principales revendications.

Le gouvernement mène une politique au service exclusif des riches et de la finance.

Sa politique vise la remise en cause des conquies sociaux et des solidarités. Il met en opposition travailleurs/travailleuses et privé-e-s d'emploi, actifs/actives et retraitée-s, ouvriers/ouvrières ou employé-e-s et cadres, salarié-e-s du public et du privé, celles et ceux qui sont aujourd'hui dans le monde du travail et celles et ceux qui y seront demain...

Le gouvernement tente aussi de faire diversion en instrumentalisant la question de l'immigration, envisageant l'instauration d'une « immigration choisie » et de « quotas d'immigration »... Des thèmes qu'il empreinte sans retenue à l'extrême droite en pleine polémique lancée sur la question du port du voile et de l'Islam.

Malgré un rapport du défenseur des droits qui révèle l'ampleur de la discrimination dans les entreprises et administrations, le pouvoir politique conjugue répression syndicale et atteinte au droit de manifester. Il rend possible, voir incite à des situations de discrimination et de répression syndicale dans les entreprises et les administrations. Il porte atteinte à la démocratie sociale et refuse de répondre aux aspirations exprimées par le monde du travail.

La convergence des mobilisations sociales est une nécessité pour gagner sur les revendications. Elle doit se faire avec toutes les organisations syndicales qui portent cette même aspiration ainsi qu'avec l'ensemble des forces politiques de progrès, le monde associatif et les mouvements citoyens, à l'instar de l'appel à la convergence des Gilets Jaunes dans leur déclaration du 3 novembre dernier.

Les ingrédients sont réunis pour réussir un grand 5 décembre, ce qui donnera le ton des suites de la mobilisation.

Les mobilisations et grèves du 5 décembre porteront l'exigence du rejet « en bloc » du projet gouvernemental de réforme des retraites qui impactera fortement, durablement et négativement le niveau des pensions de toutes et tous, que l'on soit issu du secteur public ou du secteur privé.

La CGT se bat pour une autre réforme des retraites et porte un ensemble de revendications, notamment : un départ à taux plein à 60 ans, une prise en compte des pénibilités, des années d'études et de précarité, une augmentation générale des pensions...

Ce combat est celui de toutes et tous, car ce projet de réforme est l'incarnation d'un choix de société où les solidarités laissent la place au « chacun pour soi », où l'insécurité sociale l'emporterait sur notre sécurité sociale.